Coussemaker, juge au tribunal de Lille; Crapez d'Hangouwart, à Bavay; Culhat-Du Bretnes, à Eppe-Sauvage.

Danel, vice-président honoraire de la cour de Douai ; Dansette, ancien maire d'Armentières; Descat, maire de Roubaix; Deschodt, conseiller à la cour de Douai; Desmoutiers, à Mons-en-Pévèles ; Des Rotours, ancien député, Louis Desrousseaux, juge honoraire au tribunal de Lille ; Douai Macarez, à Ghissignies ; Duquenne, à La Gorgue ; baron de l'Epine, à Wargnies-le-Petit.

Goussard, ancien conseiller d-Etat.

Hainoir, ancien député; comte d'Hespel, à Wavrin.

Kulhmann, ancien président de la chambre de commerce de Lille.

Lambrecht, ancien député, Lécuyer, président honoraire du tribunal de Valenciennes ; Jules Leurent, membre de la chambre consultative de Tourcoing ; Lotthé, à Bailleul.

Macarez, à Capelle ; Maniez, président du tribunal civil de Valenciennes ; Mailliet, à Avesnes; Marie-Soufflet, colonel de la garde nationale à Landrecies; Maurice, ancien maire à Douai.

Paul, premier président de la cour d'appel à Douai; Plichon, ancien député.

Renard, à Fresnes; Roussel-Desfontaines, ancien maire de Tourcoing; Rouez-Zenon, à Solre-le-Château.

Saint-Léger, colonel de la garde nationale de Lille; Seydoux, ancien député.

Voici les noms des anciens conseillers qui n'ont pas envoyé leur adhésion :

MM. De Carnières, conseiller à la Cour de cassation.

Stiévenart-Béthune, ancien député.

Leleu, Tellier, Dutemple, Crépin, (arr. de Cambrai.)

Joos, maire à Bergues.

De Clebsattel et Cuël, à Dunkerque.

Borgerot, maire d'Esquelbecques.

Morisson, adjoint au maire de la ville de Lille.

Testelin, ancien commissaire de la défense.

Collette, ancien notaire, à Allennes-lez-Marais.

Honorat-Bocquet, à Lille.

Legrand, avocat à Douai.

Le nombre des conseillers généraux du Nord doit s'élever à 61:

44 ont protesté.

15 se sont abstenus ; sur ces 15, cinq font partie de l'arrondissement de Cambrai (arrondissement envahi); nous avons lieu de croire qu'avec leurs sentiments d'indépendance bien connus, ils se seraient associés à leurs honorables collègues.

On ignore la résidence de M. de Carnières, que l'on suppose à Paris.

M. le colonel Fiévet est mort de ses blessures à Strasbourg.

M. Mimerel est démissionnaire.

Protestation du Conseil général de l'Orne.

Les membres du conseil général, soussignés, protestent contre le décret du 25 décembre 1870, par lequel la délégation du Gouvernement dissout les conseils généraux et les remplace par des commissions administratives dont elle se réserve de désigner les membres, sur la proposition des préfets.

Ils ne contestent pas au Gouvernement de la défense nationale le droit de dissoudre les conseils généraux, mais à la condition de convoquer les électeurs pour les reconstituer dans les délais fixés par la loi.

C'est aux représentants du pays, régulièrement élus, qu'il appartient de voter les impôts et d'en vérifier l'emploi.

Toute charge imposée sans leur consentement est *illégale* et *arbitraire*.

Ce principe incontestable, reconnu par toutes les nations libres, respecté par tous les régimes, a été proclamé et défendu par les délégués du Gouvernement signataires du décret; plus que personne, ils ont combattu la situation exceptionnelle faite par l'Empire aux départements du Rhône et de la Seine, bien qu'elle eût reçu la sanction du Corps législatif et du Sénat.

C'est au moment où les plus grands sacrifices sont demandés au pays, alors que les départements sont appelés à en prendre une large part et à grever leurs budgets pour de longues années, qu'ils prétendent substituer aux mandataires légaux des commissaires choisis par le préfet, et supprimer ainsi *toute légalité comme tout contrôle*.

Dans les circonstances douloureuses où la France se trouve placée, le conseil général de l'Orne, n'a jamais refusé au Gouvernement de la défense nationale son concours le plus dévoué, le plus patriotique.

Dans trois sessions consécutives, il a voté les ressources nécessaires pour assurer la défense, procurer, par la confection de nombreux chemins vicinaux et d'autres travaux communaux, de l'ouvrage aux populations ouvrières si cruellement éprouvées et subventionner les œuvres de bienfaisance.

Les membres du conseil général, soussignés, déclarent que, fidèles aux convictions libérales qu'ils ont toujours défendues, et qu'un gouvernement républicain devrait, plus que tout autre, respecter, ils ne consentiraient pas à faire partie de la commission nommée par le préfet.

C'est avec un profond sentiment de regret qu'au moment où chacun sent le besoin d'aider la patrie ravagée à supporter la terrible épreuve qui lui est imposée, ils se voient forcés de quitter leurs fonctions; mais ils mentiraient à leur conscience, ils manqueraient à ce qu'ils doivent à leurs électeurs, s'ils hésitaient à remettre entre leurs mains le mandat qu'ils leur avaient confié, et qu'ils ne peuvent et ne veulent tenir que d'eux seuls.

(*Suivent les signatures.*)

Lorsqu'en 1841 les adversaires des fortifications, à la Chambre, soutenaient qu'une agglomération d'un million d'âmes (à présent deux millions) n'était pas capable de soutenir un siége, attendu que, selon une loi constante, observée dans les places de guerre, l'énergie de la résistance décroît en raison du nombre des habitants, M. Thiers répondait en ces termes :

« Je suis convaincu que tout grand peuple, quand son gouvernement lui donne l'exemple, se défend ; que les masses d'hommes, *bien conduites*, ne sont jamais lâches, qu'il n'y a de lâches que les chefs, quand ils se retirent. Je sais qu'il y a des esprits forts qui veulent faire le monde à leur image qui ne voudraient pas se défendre, et qui disent que Paris ne se défendrait pas. Je m'adresse à l'histoire de l'humanité tout entière ; il n'y a pas de peuple qui, ayant un grand chef, avec un grand caractère, qui lui a donné l'exemple, ne l'ait pas suivi. Je suis convaincu que Paris se défendrait.... Bien plus, je suis convaincu « que, quand » même nous le voudrions, nous n'empê- » cherions point Paris de se défendre. »

Paris justifie glorieusement depuis quatre mois ces belles et patriotiques paroles !

On lit dans l'*Electeur libre* :

Décidément le préfet de police est un chercheur, et un chercheur heureux, car il vient de trouver encore une énorme caisse remplie de joyaux, de décorations, de curiosités, entre autres un os du bras droit de Charlemagne richement enchâssé.

Cette caisse était dans l'appartement de M. Thélin, l'ancien valet de chambre du prince à Ham, et son trésorier durant son règne. Il avait fallu six hommes pour l'emporter des Tuileries le 3 septembre dernier.

On en fait l'inventaire en ce moment pour la joindre aux documents soumis à la commission de la liste civile à laquelle est confiée la liquidation impériale.

Tous les papiers secrets de l'ex-empereur ont été trouvés dans la malle qui a été découverte et saisie, grâce à l'activité de M. Cresson, préfet de police.

M. le député Arrivabene a déposé au Parlement italien de la Chambr l'interpellation suivante qu'il désire adresser à M. le ministre des affaires étrangères :

» Le gouvernement du roi s'est-il préoccupé de la phasse nouvelle dans laquelle semble être entrée la guerre qui désole la France ?

» Conformément aux déclarations faites à la Chambre l'été dernier par le président du conseil et le ministre des affaires étrangères relativement à la ligne des neutres, le gouvernement du roi croit-il le moment venu d'intervenir efficacement, d'accord avec les autres puissances neutres, en proposant une médiation entre les belligérants ?

» Quelles sont les démarches que le gouvernement a faites ou qu'il a l'intention de faire à ce sujet, pour mettre fin à la guerre franco-prussienne et pour éloigner le danger que cette guerre devienne européenne? »

Nous devons ajouter malheureusement que la réponse obtenue par le comte Arrivabene, dans la séance du 21, est aussi insignifiante que possible. M. Visconti-Venosta a répondu dans la séance du 21 qu'il avait fait ce qui était en son pouvoir pour empêcher la guerre; le gouvernement italien s'était entendu avec les autres cabinets de l'Europe pour saisir toutes les occasions favorables pour une démarche dans le sens de celle réclamée par les auteurs de l'interpellation.

« Jusqu'ici, a-t-il dit, les efforts des neutres n'ont pu obtenir aucun résultat satisfaisant, par suite des points de vue trop divergents auxquels se plaçent les belligérants, et la rapidité avec laquelle la guerre n'a cessé de se développer. L'Italie cependant s'est associée à l'Angleterre pour faire ouvrir des négociations pouvant aboutir à un armistice. Ces négociations échouèrent contre la question du ravitaillement de Paris.

» Telle est encore, a ajouté le ministre, la situation aujourd'hui. L'Italie, cependant, ne demanderait pas mieux que d'y mettre un terme. Elle a besoin de la paix. Aussi, le gouvernement, qui a conservé avec tous les neutres les meilleures relations, continuera-t-il à agir, de concert avec eux, dans le sens des vœux du pays. »

M. Visconti-Venosta a consolé les amis de la France en leur disant d'espérer dans l'action pacificatrice de la conférence; c'est le cas de répéter le mot bien connu : Ah ! le bon billet qu'a Lachâtre !

On lit dans la *Patrie* :

De toutes parts on rend hommage à l'admirable résistance de Paris.

Les journaux du Nord résument ainsi la situation :

« Le Nord de la France, longtemps simple spectateur de la lutte, est maintenant énergiquement entré en lice. Il convient d'ajouter qu'il vient de faire pour dégager Paris tout ce qu'on pouvait attendre de son patriotisme. Grâce à la marche hardie du 22e corps, l'armée de Manteuffel se trouve attirée au-delà de la sphère d'action que le plan de Moltke lui avait assignée, et une fraction des troupes de blocus est obligée d'abandonner son poste de siége pour faire face à l'ennemi nouveau qui vient de surgir au Nord.

Les journaux du Nord ajoutent : « Que fait le Midi ? »

Ce que font ou plutôt ce que disent les Jacobins du Midi.

L'*Emancipation* de Toulouse va nous l'apprendre :

« Les ligues « toujours les ligues. » Voilà ce que prêche l'*Emancipation*. Sans « les ligues » pas de salut, pas de défense possible ; Ce sont « les ligues », qui sauveront la France si Paris venait à succomber !

Maintenant, nous citons :

Si les ligues eussent été admises par la délégation de Tours, — aujourd'hui à Bordeaux, les retards que l'on signale en certains départemenis ne se seraient pas produits, et, partout, la défense eût été prête en même temps.

Si les ligues eussent existé, M. Loverdo n'eût pas été maitre de disposer des grands commandements de l'armée, comme il l'a fait, et de placer les soldats de la République sous les ordres d'hommes qui ne connaissent le nom de celle ci que pour avoir persécuté des républicains.

Et voilà qu'on ose écrire pendant que nos soldats, qui, Dieu merci, n'appartiennent point « aux ligues » versent leur sang pour le pays.

Nous constatons une fois de plus que les villes du Midi au sein desquelles se sont produites les manifestations jacobines les plus exagérées sont précisément celles qui ont fourni le moins d'éléments à la défense.

Un journal qui a la note gaie écrit ceci :

A tous les journalistes ou avocats qui voudront désormais quitter une profession ingrate, pour se faire une pelote, faisons savoir qu'il suffit de : 1° Ecrire dans les feuilles radicales des choses qui n'aient pas le sens commun; 2° soutenir que tous les généraux, amiraux, vice-amiraux sont des traitres ; 3° se proposer pour les remplacer.

» Le bouillant Lissagaray a réussi par ce moyen. Il a quitté son journal — métier indigne — pour prendre le commandement d'un corps d'armée, qui doit prochainement opérer en peinture dans la région la plus méridionale du Midi.

» — Mais les Prussiens n'iront pas ! dit quelqu'un.

» — *Zuze un peu, mon bon*, s'ils y allaient.

» Dans l Midi, plus d'avocats ni de journalistes, tous généraux.

» Lissagaray nous regarde du haut de son panache, et il y a longtemps que Cluseret, désespérant de rien faire de nous, a secoué sur nos têtes la poussière de ses bottes. »

LES VOLONTAIRES DE L'OUEST

La lettre suivante nous est communiquée. Bien qu'elle ait été écrite pour l'intimité, dans la crise douloureuse que nous traversons il faut songer à relever les courages, et nous avons besoin de voir qu'il y a encore de l'héroïsme en France :

Notre régiment vient encore de donner des preuves de courage et de dévouement à la France, en s'inspirant de la religion.

Dans les derniers combats, à Ivrée-l'Evêque, le 1er bataillon (toujours ce 1er), a été aussi héroïque qu'à Patay. Le brave Lallemand a été décoré sur le champ de bataille par le général Gougeard. Trois capitaines, Béton, de Bellevue, Maurice du Bourg, trois vieux soldats de l'Eglise, sont morts. Une perle d'officier, le lieutenant Garnier, qui s'est trouvé à Orléans, à Brou, à Patay, mort aussi. Priez pour ces braves; que Dieu les accueille bien vite dans son sein !

Lallemand et Vitrant sont sains et saufs; mais le Nord a payé sa dette de sang. — Charvet, blessé assez grièvement (guérira); les deux frères Fockedey, blessés (l'aîné, très-grièvement); Agache, disparu. Que ce sang versé généreusement attire enfin sur notre patrie des grâces de force devant les malheurs, qui nous accablent ! Que ce sang surtout, agréable à Dieu, soit l'expiation de tant de fautes, et obtienne un retour général à Dieu et à l'Eglise !

Je ne veux point vous parler des combats du Mans. Les suites sont navrantes : « Le cœur saigne, » comme a bien dit Chanzy. On ne peut plus dire ici : « Tout est perdu, fors l'honneur » ; les larmes m'en viennent aux yeux. Ah ! vive l'éducation de foi, où j'ai puisé le courage qui ne s'ébranle pas, et qui conserve l'espérance envers et contre tout, parce que c'est l'espérance en Dieu !

Nous voici, le 2e bataillon, à Rennes, Charette à notre tête Nous y attendons le 3e bataillon, qui est intact. Nous y attendons aussi les restes du 1er bataillon. — Quand je l'ai conduit de Poitiers au Mans. Il comptait 426 hommes ; depuis les affaires d'Ivrée, il est de moitié. Figurez-vous cette poignée d'hommes. Un plateau avait été abandonné par les Français et occupé par les Prussiens, qui allaient mitrailler nos troupes. « Reprenez ce plateau, » crie le général Gougeard. Nos zouaves posent sac à terre pour être plus lestes ; et, sans tirer une cartouche, ils enlèvent la position à la baïonnette ! « Je les ai vus, » me disait hier le général de Langlade ; « voici quarante ans, que je sers ; jamais je n'ai vu pareil dévouement. »

Vive Dieu ! vive la France !

(*Propagateur.*)

Les renseignements qui nous arrivent de tous les côtes sur la bataille de St-Quentin confirment l'appréciation succincte du général Faidherbe.

Non : il n'y a pas eu déroute. Pendant une grande partie de la journée, jusqu'à quatre heures, dit-on, la bataille était même gagnée. Mais à partir de ce moment, des renforts survenus de Laon, de Péronne, de Soissons, et aussi peut-être de Paris, ont tellement grossi le nombre des ennemis que notre petite armée a dû céder le terrain ; on évalue à plus de 100,000 hommes l'armée prussienne sur la fin de la journée.

Le combat a été conduit avec l'habileté et la prudence qui distinguent le général en chef, et la lutte brillamment soutenue par nos troupes, parmi lesquelles se sont particulièrement distinguées les armes spéciales. Nos pertes sont peu nombreuses et celles des Prussiens sont considérables ; notre artillerie les a fait beaucoup souffrir, et cette fois encore, ils ont senti les coups de nos braves marins.

On dit malheureusement qu'un groupe assez nombreux de ceux-ci, emportés par leur ardeur, se sont trouvés enveloppés par la cavalerie ennemie, et que résolus à mourir plutôt que de se rendre ils se sont fait mettre en pièces dans une lutte héroïque.

Nous avons entendu bien des rumeurs se produire à l'occasion d'un général de l'armée auxiliaire, dont la conduite aurait compromis le sort de la bataille. Les faits que l'on cite sont graves, et nous nous garderons bien de les préciser en l'absence de documents certains. Mais il importe à l'honneur de l'armée et à la sécurité de nos armes que la vérité se fasse jour, et nous attendons les éclaircissements que ne manqueront pas de fournir à cet égard les rapports militaires. La France peut se glorifier de la noble attitude dans son malheur; elle n'a refusé aucun sacrifice à la sainte cause de la patrie ; mais elle veut que ces sacrifices ne soient pas compromis par des fautes à ses yeux irrécusables. (*Courrier douaisien.*)

Une nuit de bombardement à Paris.

Nuit obscure. Pas une étoile au ciel ; pas un rayon de lune. De loin en loin, pointillant les ténèbres comme un drapeau blanc sur le fond noir de l'horizon, quelques flocons de neige accrochés à un escarpement qu'a épargné le dégel.

On ne voit rien du paysage; on devine; l'œil insensiblement, perd toute sensation des distances; il semble qu'en tendant le bras on va se heurtrer à une montagne. Le vent qui siffle et vient en tournoyant s'engouffrer dans les remparts du fort gémit une lugubre fanfare, parfois, à son bruissement, se mêle un écho lointain; un vague murmure traverse l'immensité de la nuit et vient frapper notre oreille comme un soupir de la nature endormie. Puis, plus rien que le pas sourd et monotone des sentinelles, qui veillent autours des murs.

Depuis un long moment, la voix du canon s'est tue; tout à l'heure, sans doute, les krupps de l'ennemi et nos pièces de marines reprendront leur dialogue. Mais ce n'est point de notre côté que commenceront les discours; nous attendons pour répondre que le voisin d'en face nous interroge.

Une brume intense nous enveloppe de toutes parts. Je me tourne un instant du côté de Paris. Un nuage rougeâtre, tenu en suspension dans l'épaisseur de l'atmosphère, révèle seule la présence de la grande cité dont les scintillements nocturnes ne peuvent arriver jusqu'à nous.

Appuyé contre une rangée de palanques faisant face à la courtine qui donne accès au fort, je me perds un instant dans la contemplation de l'infini — un infini qui malheureusenent s'arrête, au-dessus de nos têtes, à l'épais rideau de nuages qui roule lourdement ses replis menaçants. Nous sommes bien seuls. Perdu au sein de la nuit sombre, le fort

---

« Adieu, adieu ! dit-il en riant ; je prends congé de toi pour trois mortelles heures ; car, chez l'impératrice, je ne te vois pas, je ne vois que Mme l'archiduchesse. Adieu !

Encore un baiser, et il se retira en sautant de joie.

Isabelle le suivait des yeux en souriant ; mais quand la porte se fut refermée derrière lui, le sourire s'évanouit de ses lèvres, et ses traits prirent une expression sérieuse et mélancolique.

« Pauvre Joseph ! murmura-t-ellle ; il croit à mon amour, à l'amour de ce cœur qui est enseveli et enterré ! » Elle tressaillit ; ses joues devinrent pâles comme le marbre, et elle se remémora les horribles scènes du passé.

« Oh ! j'ai tort, se dit-elle bientôt ; arrière à jamais ces pensées ! Encore trois ans d'épreuves et de souffrances, et je serai libre ; mon âme brisera les chaînes du corps, et alors je me retrouverai près de *toi !* Dieu de miséricorde ! console mon cœur et donne-moi la force de subir courageusement cette épreuve et de tenir mon serment de rendre mon mari heureux ! Il m'aime, et il serait cruel de tromper ce cœur noble et confiant et de l'éveiller de son beau rêve de bonheur. Non, non, que Joseph au moins soit heureux ! »

—

Chapitre VII.

L'ANNIVERSAIRE.

L'anniversaire de l'archiduchesse Isabelle était enfin arrivé, et la ville de Vienne se préparait à le fêter cordialement, car on connaissait l'amour passionné de Joseph pour sa jeune femme cet amour qui semblait n'avoir fait que grandir depuis deux ans qu'ils étaient mariés ; chacun voulait donc offrir ses hommages à l'archiduchesse pour faire en même temps plaisir à son mari.

Les rues etaient décorées de guirlandes de fleurs, et la ville sillonnée par les brillants équipages de la haute noblesse qui se rendait au palais, ou Isabelle, entourée de la famille impériale, recevait les félicitations de la cour. Dans le petit cabinet attenant au principal salon de réception s'étalaient, sur une grande table de mabre, les nombreux et précieux cadeaux, nouvelles preuves de l'amour que portaient à l'archiduchesse l'empereur et l'impératrice et tous leurs enfants.

L'empereur François, d'ordinaire si économe, avait donné à sa bru une parure en brillants d'une valeur de douze mille francs ; et l'impératrice, ravie du bonheur domestique de son fils, ne s'était pas contentée de faire venir de Paris, pour Isabelle, les étoffes, les objets de mode et les bijoux les plus nouveaux et les plus précieux; elle avait offert en outre, à cette jeune mère, la parure de mariage de sa petite fille, âgée d'un an à peine. Cette parure en brillants, saphirs et grosses perles, était d'une si rare beauté et d'un si grand prix qu'elle faisait l'admiration de tout la cour.

Les jeunes archiducs et archiduchesses n'avaient pas non plus oublié leur belle-sœur ; la belle Christine seule, la préférée de l'impératrice et l'amie intime d'Isabelle, ne lui avait rien donné; mais, par contre, elle avait joint aux présents des autres un cadeau pour son frère Joseph.

C'était un portrait d'Isabelle de la plus grande beauté et de la plus parfaite ressemblance — l'original avait posé avec autant de joie que d'empressement — que Christine avait peint elle-même avec le remarquable talent qui la distinguait. Joseph le reçut de ses mains avec un indicible ravissement, et en fit un éloge chaleureux, tout en reportant sans cesse ses regards de l'original à la toile, et du portrait à l'original.

« Et pourtant, dit-il enfin, il y a dans ce visage quelque chose que je n'ai jamais vu dans le tien, Isabelle. Tes yeux, qui sont toujours pour moi comme le ciel ouvert, sont si impénétrables dans ce portrait ! ils me regardent avec une sorte de mélancolie et d'effroi. On dirait qu'ils recèlent un profond et triste secret, qu'ils veulent me glisser à l'oreille un affligeant message.

Il ne s'aperçut pas du regard d'intelligence qu'échangèrent, à ces mots, les deux archiduchesses. Sa physionomie, si joyeuse tout à l'heure, était devenue sérieuse et pensive. Tout à coup il déposa le portrait, posa les mains sur les épaules d'Isabelle et considéra longtemps en silence son noble et pâle visage.

« Regarde-moi, ma chérie, murmura-t-il tendrement, que je voie ton ravissant sourire, pour qu'il donne un démenti à la mélancolie de ce portrait, dans lequel tu n'es pas toi-même. C'est bien ton beau visage ; mais, au lieu d'être mon Isabelle, heureuse, chérie, adorée, c'est une martyre, un ange plein de chagrin et de souffrance cachée. Ce n'est pas toi, n'est-ce pas ? Tu n'as jamais eu ce regard et ce sourire si tristes qu'ils m'arracheraient des cris de douleur ? Tu es heureuse et contente, n'est-ce pas, Isabelle ?

— Oui, Joseph, répondit-elle à voix basse, je suis heureuse et contente, car je vois que tu l'es. — Mais écoute, l'impératrice t'appelle; elle veut sans doute te présenter ces messieurs que tu vois. »

Elise rendit à l'appel de Marie-Thérèse, et Isabelle resta un moment seule avec Christine dans le cabinet.

« Pauvre frère ! murmura celle-ci ; comme il t'aime ! Et toi, Isabelle, es-tu toujours dans l'impossibilité de forcer ton cœur à lui rendre la pareille ?

Quelle question, Christine ! répondit tristement Isabelle. Ne t'ai-je pas fait ma confession, à toi, mon unique amie, l'unique confidente de mon chagrin ? Ne sais-tu pas que mon cœur est mort et ne renaîtra jamais à la vie ? Est-ce que je ne lutte pas jour par jour avec mes tortures ? Est-ce que je cesse un instant d'implorer Dieu de me donner la force de conserver au moins à mon mari cette lueur de bonheur qu'il prend pour le bonheur même ? Ce pauvre Joseph, son noble cœur est si plein d'amour et de félicité qu'il ne soupçonne pas du tout combien le mien est vide et désolé. Si Dieu, exaucant mes prières, ne permet pas que ce songe de bonheur se dissipe, alors, Christine, ma vie n'aura pas été inutile, j'aurai rempli fidèlement ma mission, et je pourrai dire avec joie, à ma dernière heure : ma tâche est accomplie ! »

(*La suite à un prochain numéro.*)

Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

1000 CABANS

AVEC CAPUCHON

EN DRAP BLEU

Confectionnés suivant l'ordonnance seront livrés en détail au même prix qu'à la Préfecture, soit

au prix de fr. **23**

Aux grands magasins de la Providence à Roubaix, rue Saint-Georges, et à la succursale de Lille, section de Wazemmes rue Notre-Dame, 261, 263 et 265. 600